

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou



Faculté des lettres et des langues étrangères

Département de français

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master en français

langues étrangères

Spécialité : Didactique du FLE

Thème

*Le recours à la langue maternelle dans
l'apprentissage du FLE
Cas des élèves de la quatrième année primaire*

Présenté par :

BECHEUR Imen

Dirigé par :

M. Ait Chalal Salah

Devant le jury :

- Président : M. MOUALEK Kaci, Professeur, UMMTO
- Rapporteur : M. AIT CHALAL Salah, Professeur, UMMTO
- Examineur : M. EL HOCINE Rabah, MAA, UMMTO

Promotion : 2020 / 2021

Remerciements

*Nous tenons à remercier notre encadreur Mr Ait
chalal Salah pour ses précieuse orientations et
surtout ses qualités humaines et professionnelles.*

*Nous remercions également les membres du jury
pour avoir accepté d'évaluer notre modeste
travail.*

Merci

Dédicace

A mes chers parents

A ma famille

A mes amis

Table des matières

Introduction.....	01
-------------------	----

Première partie théorique

L'emprunt et l'enseignement du FLE

Introduction partielle.....	04
1. Statut l'enseignement du FLE en Algérie.....	04
2.Objectif de l'enseignement du français à l'école primaire.....	05
3.La typologie des langues dans le processus acquisitionnel ...	06
3.1. La langue maternelle.....	06
3.2. La langue étrangère	07
3.3. L'interlangue.....	08
4.Le bi-plurilinguisme	08
4.1. L'emprunt	09
5-Le recours à la langue maternelle selon les méthodologies d'enseignement.....	10
6-Le rôle de recours à la langue maternelle dans l'enseignement /apprentissage du FLE.....	11
7-Langue, apprentissage et communication.....	11
7.1 La langue maternelle au service d'apprentissage.	11
7.2 L'accès au sens.	11
7.3 Les risques de recours à la langue maternelle.	12
8- Conclusion partielle.....	12

Deuxième partie pratique

Description de l'enquête et analyse des résultats

1. Introduction partielle.....	13
I- Présentation du corpus	13
1.Méthodologie de la recherche.....	13
1.1Présentation et description du questionnaire.	13
1.2Le public et le lieu de l'enquête.....	14
2. Description de l'observation.....	17
2.1Présentation des classes observées (L'échantillon).	17
2.2 Protocol expérimental de l'observation	17

2.3les classes expérimentées.....	18
2.4La grille d'observation.....	18
2.5Le planning d'observation.....	18
II- Présentation et analyse des résultats obtenus	19
- Identification des enseignants.....	19
Conclusion partielle	33
Conclusion	35
Bibliographie	
Annexes	

Sommaire

Introduction.....	.01
-------------------	-----

Première partie théorique

L'emprunt et l'enseignement du FLE

Introduction partielle.....	04
1. Statut l'enseignement du FLE en Algérie.....	04
2.Objectif de l'enseignement du français à l'école primaire... ..	05
3.La typologie des langues dans le processus acquisitionnel	06
4.Le bi-plurilinguisme.....	08
5-Le recours à la langue maternelle selon les méthodologies d'enseignement	10
6-Le rôle de recours à la langue maternelle dans l'enseignement.	11
7-Langue, apprentissage et communication.....	11
8- Conclusion partielle.....	12

Deuxième partie pratique

Description de l'enquête et analyse des résultats

1. Introduction partielle.....	13
I- Présentation du corpus	13
1.Méthodologie de la recherche.....	13
2. Description de l'observation.....	17
II- Présentation et analyse des résultats obtenus	19
Conclusion partielle	33
Conclusion	35

Bibliographie

Annexes

Introduction générale

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangères en Algérie. Il s'intéresse à l'enseignement du français chez les apprenants du cycle primaire cas des apprenants de 4^{ème} AP. C'est dans ce palier que l'enseignant trouve de nombreuses difficultés dans le but de faciliter les apprentissages et d'atteindre une meilleure compréhension de la langue française que nous nous intéressons à la problématique de l'usage de la langue maternelle en classe de français langue étrangère (FLE).

En effet, la situation sociolinguistique algérienne se caractérise par la présence de plusieurs langues. Cette diversité des langues engendre l'apparition de nombreux phénomènes tels que : les emprunts, l'interlangue, et d'autres pratiques plurilingues que l'on trouve aussi dans des interactions didactiques.

Dans cette optique, les nouvelles méthodologies proposent d'enseigner les langues étrangères tout en recourant à la langue maternelle.

Problématique et hypothèses de recherche

Cela constitue une problématique qui appelle de nombreuses questions concernant l'utilisation de la langue maternelle et sa place dans le processus enseignement /apprentissage. C'est à partir de ce constat que nous formulons notre problématique comme suit :

- Les enseignants ont-ils recours à la langue maternelle dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère en classe de langue ? Autrement dit le recours à la langue maternelle peut être considéré comme une aide pour les apprenants ?

Cette problématique nous a amené à faire deux (02) hypothèses que nous allons confirmer ou infirmer à la fin de notre recherche est qui sont formulées comme suit :

- Le recours à la langue maternelle favoriserait l'apprentissage de la langue étrangère.
- Les enseignants qui considèrent la langue maternelle comme un élément perturbateur, un obstacle dans l'acquisition de la langue étrangère « perturberait » en réalité le processus d'apprentissage par la négligence notamment de leur interlangue.

Pour vérifier la justesse de ces hypothèses, nous avons opté pour une enquête sur le terrain.

En effet, nous avons fait trois (03) séances d'observations directes. Afin de relever les attitudes des apprenants des deux classes de 4ème année primaire, et de constater leur degré de compréhension de la langue étrangère avec et sans recours à la langue maternelle, et un questionnaire destiné aux enseignants.

Les résultats de la comparaison des 03 séances observées, nous permettront de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses de départ.

Le choix de ce sujet est motivé par la volonté de montrer que l'utilisation de la langue maternelle lors de l'interaction dans une classe du français peut faciliter le processus d'apprentissage chez les apprenants. Après une courte expérience dans le domaine de l'enseignement, on a constaté que le recours à la langue maternelle est indispensable, ce qui nous a poussés de traiter ce sujet pour savoir quelle place occupe la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage.

Notre recherche se fait dans le cadre d'une démarche descriptive et analytique, cette dernière sera consacrée en premier lieu à un travail de terrain à travers des questionnaires que nous avons soumis à des enseignants de la langue française du niveau primaire.

Notre travail de recherche se devise en deux chapitres :

Le premier chapitre est consacré, dans un premier lieu à la définition de quelques concepts et de quelques notions qui ont en relation avec notre travail de recherche tels que : Statut l'enseignement du FLE en Algérie, dans un deuxième lieu nous présenterons l'objectifs de l'enseignement du français au primaire en expliquant son importance en classe de FLE.

Enfin nous présenterons : « le rôle de recours à la langue maternelle dans l'enseignement/Apprentissage du FLE. »

Nous nous intéressons à montrer l'importance du recours à la langue maternelle dans la compréhension et l'explication en classe qui est utilisée comme une stratégie pour débloquer la situation communicative.

Dans le deuxième chapitre méthodologique et pratique, il est consacré en premier lieu à la présentation des données de la démarche, présentation de corpus, de l'établissement, de l'échantillon, de l'enseignante et de l'expérience.

En second lieu, on s'intéresse à l'analyse des comptes rendus des séances observées et aux réponses des enseignants au questionnaire.

Les conclusions que nous obtiendrons, nous permettent de confirmer nos hypothèses de départ.

Introduction

Tout au long de ce chapitre, nous allons aborder le statut de l'enseignement du FLE en Algérie et l'objectif de l'enseignement du français au primaire. Nous définirons quelques notions de didactique du français langue étrangère tels que la langue maternelle, la langue étrangère, le bi-plurilinguisme, l'emprunt.... etc qui sont en relation avec notre thème de recherche et nécessaires pour comprendre le contenu de notre travail de recherche.

1-Statut L'enseignement du FLE en Algérie

En Algérie, le français est une langue présente dans tous les domaines. Elle est devenue importante et utilisée dans tous les domaines (économie, éducation, administration, presse, télévision...) sous la forme orale et écrite, en parallèle avec l'arabe et tamazight. Ceci est la conséquence du passé colonial qui a duré 132 ans. Son statut en Algérie est résumé dans la citation suivante : « *En fait, le français en Algérie a vécu plusieurs évolutions, d'une langue du colonisateur à une langue de littéraire, et finalement un véhicule de la culture algérienne et idiome de la modernité, de la science, de la technologie et de l'ouverture de l'Algérien sur le monde* » : KANOUA, S. (2008, p88)

La langue française occupe donc une place fondamentale dans la société algérienne. Sur le terrain, dans le monde des affaires l'usage du français est toujours privilégié. Elle est reconnue par la société algérienne comme étant première langue enseignée dans les établissements algériens. Ces derniers l'utilisent d'abord comme un outil d'accès au savoir, ensuite comme un moyen d'ouverture sur le monde. Cette langue est un instrument d'ouverture vers la connaissance, et de communication entre les personnes de la classe intellectuelle.

Actuellement, dans le système éducatif algérien, le français est la première langue étrangère. L'Algérie accorde une grande importance à l'enseignement/apprentissage du FLE qui est en constante évolution, surtout avec les nouvelles réformes et les nouvelles orientations connu depuis 2003. Cette langue est introduite en 2006/2007 à partir de la 3e AP au lieu de la 4e année, car il s'est révélé que l'âge semble jouer un rôle déterminant dans le processus d'acquisition. L'enfant de moins de dix ans manifeste de grandes qualités, notamment une formidable curiosité, une grande spontanéité, ainsi qu'une grande flexibilité cognitive. Pendant cet âge, l'enfant fait preuve de capacités excellentes à restituer la prosodie d'une langue étrangère d'autant que ses capacités d'imitation sont maximales entre 4 et 8 ans.

2-Objectifs de l'enseignement du français au primaire

L'école primaire est une institution sociale qui prodigue une instruction obligatoire par laquelle un individu doit passer. Son rôle est primordial, d'une part, car elle est un lieu de formation et d'apprentissage et d'autre part elle contribue largement au développement de la socialisation.

La langue française est devenue une langue de scolarisation dans les établissements scolaires au primaire, collège, secondaire et même à l'université. La 3^e AP constitue la première année d'enseignement / apprentissage de la langue française comme langues étrangère. Durant cette année, l'élève construit ses apprentissages à l'oral et à l'écrit.

La loi d'orientation sur l'éducation nationale (n°08-04 du 23 janvier 2008) définit dans les termes suivants les finalités de l'éducation : « *L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle* » doit notamment « *permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères* » chapitre 2, art .4. L'énoncé des finalités de l'enseignement des langues de cet enseignement en ces termes : « *Le français est enseignée en tant qu'outil de communication d'accès direct à la pensée universelle, en suscitant les interactions fécondes avec les langues et cultures nationales* », cf. Référentiel Général des Programmes.

Aujourd'hui en Algérie, la langue française est enseignée dès la 3^{ème} année primaire son objectif est d'acquérir des compétences de communication pour ensuite les développer en 4^e AP et en 5^e AP. « *L'enseignement du français au primaire a pour but de développer chez les jeunes apprenants des compétences de communication à l'oral et à l'écrit* » M'Hamsadji, M - Tounsi et all,(2008 : 3).

L'enseignement du français à l'école primaire a pour but la maîtrise de la langue étrangère, pour ce faire l'enseignant doit faire apprendre aux élèves les quatre compétences de communication, à savoir la capacité de comprendre un message oral et écrit et exprimer à l'oral et à l'écrit. Cet enseignement doit amener l'élève à utiliser la langue orale et écrite pour s'exprimer dans des situations de communication. Les compétences à installer relèvent de trois niveaux dans chaque année du cycle primaire selon les degrés suivants :

· 3^e AP : initiation.

- 4^e AP : renforcement/développement.
- 5^e AP : consolidation/certification

Les premières années du cycle primaire constituent donc une base pour l'apprenant et une période d'acquisition et de construction de ses apprentissages à l'oral et à l'écrit. L'apprentissage de cette langue étrangère participe donc à la formation de l'apprenant en lui permettant l'accès à l'information et l'ouverture sur le monde.

Après avoir défini le cadre d'enseignement de FLE en Algérie et le contexte de l'usage de français, nous allons cerner quelques concepts-clés pour notre étude

3-La typologie des langues dans le processus acquisitionnel

3.1 Langue maternelle

Selon le dictionnaire des sciences du langage : la langue maternelle est « *la langue première, qui est celle par laquelle le sujet, généralement dans le cadre de l'éducation familiale, accède dès son jeune âge au langage verbal* » (F. Neveu, ,2004 : 174).

La langue maternelle est la langue acquise pendant l'enfance, celle de la première socialisation, elle possède un statut particulier pour celui-ci car il l'acquiert au fur et à mesure qu'il découvre le monde, c'est donc la langue dans laquelle l'individu apprend à communiquer, à réfléchir et à conceptualiser.

Ainsi, elle est souvent considérée comme la première langue parlée par un enfant avant de commencer l'école.

L'acquisition de cette dernière se fait de manière naturelle c'est-à-dire grâce aux interactions immédiates de l'entourage familial, le locuteur apprend à produire et s'exprimer avec l'autre.

Cuq affirme que :

« *Dans l'apprentissage d'une autre langue, la langue maternelle joue toujours le rôle d'une référence à laquelle l'apprenant se reporte plus ou moins consciemment pour construire, par hypothèse successives, ses nouvelles connaissances et cela d'autant plus qu'elle aura été confortée par un enseignement scolaire qui lui aura assuré une assise métalinguistique.* » (Jean Pierre Cuq ,2009 :91)

De cette façon, la langue maternelle est considérée comme « la langue de référence » c'est-à-dire la langue avec laquelle un individu construira sa propre identité, et la plupart de temps, celle qu'elle utilisera le plus souvent.

3.2 La langue étrangère

Le français est la première langue étrangère obligatoire dans le système scolaire. Cette langue qui n'était, durant la colonisation, dispensée qu'à une minorité de privilégiés, devient après l'indépendance, accessible de manière démocratique à tous les enfants en âge de scolarité.

Aujourd'hui, l'enseignement/apprentissage du français en Algérie connaît une nette évolution particulièrement avec les nouvelles réformes et orientations apparues en 2003. Grâce à ces réformes, l'apprenant accède à cette langue à un âge assez précoce, c'est-à-dire à 8 ans au lieu de neuf (9) comme c'était le cas précédemment.

La langue étrangère est une langue qui n'est pas la langue maternelle d'un individu autrement dit la langue étrangère n'est pas la première langue qu'un individu apprend, par exemple dans notre cas en Algérie » la langue française est une langue étrangère.

Le dictionnaire didactique du français définit la langue étrangère comme suit : « *toute langue non maternelle est une langue étrangère* » (Jean Pierre Cuq, 2003 :151).

Dans le même ordre d'idées, Dalia Morsly affirme qu' : « *Une langue est dite étrangère dans une communauté linguistique ,quand elle est inconnue lors d'un premier apprentissage, et s'oppose à la langue maternelle.*» D.Morsly,(1988 :98).

D'après cette définition, la langue étrangère est une langue autre que la langue maternelle. Elle s'acquiert par simple contact ou par la voie scolaire, à travers des cours, des stages ou des formations.

J-P Cuq et Gruca affirme que : « *Une langue second/étrangère peut être caractérisée comme langue acquise (naturellement) ou apprise (institutionnellement) après qu'on a acquis au moins une langue maternelle et souvent après avoir été scolarisé dans celle-ci* » (Cuq J.p, Gruca, 2005 :94).

Donc, le degré d'étrangeté que cette langue suscite varie selon les individus et dépend des représentations qu'ils possèdent de la distance linguistique, géographique, ou culturelle qui sépare la langue en question de la langue maternelle.

3.3. L'interlangue

Le phénomène d'interlangue selon Selinker « *Comme la variété de langue d'un bilingue non encore équilibré* ». Selinker, J (1972 :116).

A ce propos, l'interlangue est une notion fondamentale des langues par laquelle l'apprenant se construirait une sorte de grammaire provisoire, fondée sur l'identification de différences et de ressemblances à mi-chemin entre la langue cible et la langue source.

D'après le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage « *dans les situations d'apprentissage d'une seconde langue, l'interlangue est un système intermédiaire plus ou moins stabilisé fondé sur la présence simultanée d'éléments appartenant à chacune des langues en présences.* » (1994 :253)

L'interlangue s'inscrit dans le passage intermédiaire entre deux systèmes linguistiques : la langue source et la langue cible, elle n'appartient donc pas à une communauté linguistique car chaque apprenant de la langue étrangère développe sa propre interlangue, tout en appliquant ses stratégies d'apprentissage ; l'interlangue se rapproche soit de la langue cible soit de la langue source pour résoudre les problèmes de communication.

Dans le processus d'apprentissage de L2, un trop grand nombre d'erreurs peut entraver la communication notamment une prononciation défectueuse, due aussi bien à l'influence de L1, qui aux structures de la langue d'apprentissage L2.

4-Le bi- plurilinguisme

Les phénomènes de « plurilinguisme » constituent une stratégie indissociable pour les apprenants bilingues du FLE. Le plurilinguisme est un sauveteur pour les apprenants car il facilite l'apprentissage de la langue française par le biais de mélange des langues et la richesse culturelle qui aide l'apprenant à la compréhension du FLE. L'apprenant bilingue peut contrôler son apprentissage et régler ses informations par une méthode efficace qu'il a déjà testée ; d'adopter la bonne méthode et comprendre le message et choisir la langue au quelle il doit s'exprimer. Il est possible de modifier sa propre image de lui-même comme apprenant et au cours des interactions langagières en classe de langue étrangère.

Le dictionnaire de linguistique le définit « *On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur d'une communauté plusieurs langues selon le type de la communication (dans sa famille, dans ses relations sociales, dans ses relations avec l'administration. On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication.* » (1994 :368)

Le mot plurilinguisme naît de la situation de contact de plusieurs langues, c'est à dire le fait qu'une communauté ou personne soit plurilingue, qu'elle soit capable de s'exprimer dans plusieurs langues.

D'après le dictionnaire linguistique et des sciences du langage « *Le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux et les situations deux langues différentes.* » (J.Dubois, 1973 :65).

A partir de cette définition, on remarque que la société algérienne est une société qui utilise plusieurs langues, en raison de son contact de langue ; trois langues nationales, l'arabe classique, l'arabe dialectal (darja) dans la plupart du pays, le berbère (avec tout le répertoire verbal varié qu'il implique.)

4.1. L'emprunt

D'après le dictionnaire linguistique et des sciences du langage « *Il y'a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler(B) (dit langue source) et que (A) ne possédait pas, l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts.* » (1994 :477)

L'emprunt est un procédé par lequel l'individu ou le groupe d'individu emprunte des mots étrangers à une autre langue, et sans le traduire tout en prenant en considération les systèmes morphologique, phonétique, et prosodique de sa langue, tels que le montre les deux mots anglais football et week-end qui sont utilisés en français.

Ce phénomène est considéré par Blanc et Hamers « *Comme un élément d'une langue intégré dans le système linguistique d'une autre langue.* » Michel H.A Blanc et J.F Hamers (1983 :451)

Le terme emprunt peut désigner ainsi une unité ou trait linguistique d'une langue qui est emprunté complètement ou partiellement à une autre langue.

On outre, l'emprunt ne porte pas seulement sur des termes lexicaux, mais aussi il peut affecter des termes grammaticaux.

5-Le recours à la langue maternelle selon les méthodologies d'enseignement

Le statut et la place de la langue maternelle dans les cours du FLE préoccupe les enseignants aussi bien les spécialistes de la didactique.

La didactique des langues étrangères s'intéresse beaucoup à la mise en place des méthodologies d'enseignement/apprentissage des langues.

Cependant, les avis concernant son emploi dans la classe du FLE sont pratiquement différents certaines méthodologies, selon Castelloti :

« Si, comme je l'ai déjà noté, les changements de langue effectifs jalonnent très régulièrement le déroulement des cours de langue étrangère, leur présence obéit à une grande diversité, d'une classe à l'autre. Ainsi, dans certaines, la communication fonctionne quasi exclusivement en langue cible alors que, dans d'autres, l'usage de la langue première ou langue de référence sera très largement toléré, voire même dans certains cas encouragés ; certains enseignants se refusent systématiquement à recourir eux-mêmes à la L1 de leurs élèves tandis que d'autres en usent (et en abusent...). » (CASTELLOTTI.V, 2001 :19.)

Le recours à la LM se diffère d'une méthodologie à une autre :

- **La méthode traditionnelle** : appelée également méthodologie grammaire traduction, est la plus ancienne des méthodologies d'enseignement, qui s'intéresse à la langue maternelle vu à son rôle dans la classe de langue étrangère comme un processus de communication tant que d'explication, son premier objectif est de soulever les difficultés d'apprentissage en général.
- **La méthode directe** : cette méthodologie résulte d'une évolution interne de la méthode traditionnelle, elle s'appuie sur un enseignement de la langue étrangère par la pratique orale, en évitant l'usage de la langue maternelle et en insistant sur la maîtrise de la langue en tant qu'instrument de communication.
- **La méthode audio-orale** : est une méthode d'enseignement inspirée de la méthode de l'armée, il s'agit dans cette méthode d'exercices de répétition ou d'imitation à partir des quels les apprenants devraient être capable de comprendre et parler la langue étrangère.
- **La méthode SGAV (structuro-globale audio-visuelle)** : est centrée sur l'apprentissage de la communication, surtout verbale. La langue est vue avant tout comme un moyen d'expression et de communication orale. L'écriture n'est considérée que comme un dérivé de l'oral ; le non-verbal (gestes, mimiques, etc.) est très important dans cette méthode.

6-Le rôle de recours à la langue maternelle dans l'enseignement /apprentissage du FLE

Le recours à la langue maternelle est un phénomène langagier qui se produit (consciemment ou inconsciemment) lorsque l'enseignant fait appel à d'autres codes linguistiques mis à part le français pour des besoins spécifiques.

Les avis des chercheurs diffèrent à propos de l'utilisation de la langue maternelle en classe de langue, certains la voient comme élément qui valorise l'apprentissage d'une langue étrangère ce qu'affirme VERONIQUE CASTOLLETTI :

« D'obstacle, la langue première peut toutefois se transformer en appui lorsque, à partir des repères construits au moyen de celle-ci, les apprenants ont acquis les moyens suffisants pour s'en détacher en acceptant un fonctionnement différencié des langues. [...] La langue première peut devenir un tremplin, dans la mesure où les capacités, notamment d'ordre métalinguistique et métacommunicatif, qu'elle a permis de reconstituer sont réinjectées dans l'approche d'une nouvelle langue et offrent des outils heuristiques pour entrer dans cette langue et y élargir ses compétences. » (Castolletti, V, 2001:23,24)

C'est-à-dire la langue maternelle met en œuvre l'appropriation d'une deuxième langue, dans le but de remédier les problèmes et les difficultés de l'expression orale, elle rend l'apprentissage d'une langue étrangère plus facile.

L'enseignant se sert de la langue maternelle dans des situations diverses, dont elle peut remplir plusieurs fonctions.

7-Langue, apprentissage et communication

7-1-La langue maternelle au service d'apprentissage et de communication

Dans l'enseignement du français langue étrangère le recours à la langue maternelle est très important, il existe des cas où l'enseignant en a besoin surtout pour expliquer par exemple un mot, une expression difficile ; ici l'enseignant fait appel à la LM pour vérifier la compréhension et faciliter la communication.

On peut donc dire que la langue maternelle intervient excessivement dans les activités d'expression au niveau débutant ou intermédiaire, ce qui a pour cause un manque de bagage linguistique permettant aux apprenants de s'exprimer en français, ainsi elle pourrait débloquent la situation d'incompréhension entre apprenant et son enseignant, de plus, la LM serait un gain du temps dans les cours où les apprenants se montrent plus à l'aise.

7-2-L'accès au sens

La langue maternelle favorise souvent l'accès au sens dans le cas où l'apprenant incapable de placer les mots correctement et se trouve bloqué.

7.3-Les risques de recours à la langue maternelle

L'apprenant, la plupart de temps se sent en situation d'insécurité linguistique en français, afin de se comprendre se trouve dans l'obligation de recourir à sa langue maternelle puisqu'il ne connaît pas suffisamment de mots en langue étrangère, alors il intervient la traduction, l'interlangue, l'emprunt ...qui favorisent parfois l'apprentissage et défavorisent d'autre fois.

A cet effet, l'apprenant doit savoir que ce recours ne l'amène pas toujours faciliter ce qu'il lui semble ambigu. Donc, si l'apprenant s'habitue, dans ce cas-là ne parvient pas de se détacher de sa langue première, cela pourrait freiner l'apprentissage d'une langue étrangère, parce qu'en se référant tout le temps et uniquement aux acquis de LM, il ne pourrait jamais assimiler ceux de la LE.

Personne ne peut nier le rôle facilitateur du recours à la langue maternelle dans l'apprentissage du FLE, bien qu'il ne faille pas abuser de son utilisation.

Pour cela, l'enseignant est censé de se référer le moins possible à la langue maternelle, les apprenants ne cherchent à trop faire recours à leur langue maternelle et créer en revanche une ambiance francophone pour pouvoir satisfaire leurs besoins.

Conclusion

Dans cette partie nous avons parlé de la langue maternelle et avons donné les avis des chercheurs et des spécialistes sur l'utilisation de la LM dans l'enseignement de FLE. L'enseignant se réfère à la langue maternelle pour aider les apprenants à comprendre les mots et des expressions difficiles.

Les informations données dans cette partie donc, montrent que la langue maternelle constitue un moyen de transmission du savoir aux apprenants. Dans la partie qui suit, nous allons essayer de confirmer pratiquement les hypothèses avancées au début du travail en essayant de montrer à base des séances d'observations et d'un questionnaire destiné aux enseignants du primaire sur l'utilité de l'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement et l'apprentissage FLE en classe.

Introduction partielle

Après avoir défini les différentes notions théoriques et concepts clés de notre recherche, il convient à présent, d'entamer le cadre expérimental qui constitue le noyau de notre étude. Nous avons donc recueilli les données et analysé les résultats obtenus.

Rappelons que notre recherche s'articule autour de l'utilisation de la langue maternelle par l'enseignant afin de faciliter l'enseignement et l'apprentissage du FLE chez les élèves du primaire. Dans la présente partie nous allons donc présenter la méthodologie suivie et les informations utilisées pour répondre à notre question et vérifier la véracité des hypothèses avancées ainsi que leur pendant théorique.

Il y'a lieu de présenter au préalable notre démarche expérimentale, la méthode suivie pour le recueil des données, ainsi que le corpus utilisé. Ainsi, nous allons analyser les résultats obtenus concernant les séances d'observations faites dans les 2 classes de 4^{ème} AP. Ensuite, nous procéderons à l'analyse des résultats obtenus sur le rôle de la langue maternelle dans la transmission du message en classe de FLE.

- **Présentation du corpus**

1. Méthodologie de la recherche

Notre objectif est de découvrir la place et l'importance de la langue maternelle dans l'enseignement/ apprentissage du FLE et de vérifier comment et pourquoi l'enseignant de FLE utilise la langue maternelle pendant le cours pour transmettre son message.

Notre enquête s'appuie sur deux outils méthodologiques : un questionnaire destiné aux enseignants du français du cycle primaire (4^{ème} année), ainsi l'observation des enseignants.

Celui-ci est conçu autour de l'utilité ou l'inutilité de la langue maternelle dans l'enseignement et l'apprentissage du FLE en classe de 4^{ème} année primaire. Les questions posées vont permettre aux enseignants ciblés d'exprimer leur point de vue librement et de donner des réponses qui permettront de confirmer ou d'infirmer les hypothèses que nous avons formulées.

1.1. Présentation et description du questionnaire

Pour atteindre l'objectif de notre recherche, nous devons recueillir le maximum d'informations et effectuer une étude sur le recours à la langue maternelle en classe de FLE de la quatrième année primaire. Nous avons conçu un questionnaire à travers lequel nous avons

voulu montrer le rôle de la maternelle dans l'enseignement et l'apprentissage du français à l'école primaire.

Ce questionnaire a été distribué à 10 enseignants de la quatrième année primaire dans différents établissements situés respectivement dans la commune de Souk El Tenine auxquels nous avons bien expliqué que cette enquête s'effectue dans le cadre d'un travail de recherche. Tous ont accepté de répondre aux questions sans la moindre hésitation.

Ainsi, ce questionnaire contient de 10 questions ; dont 8 sont fermées et 2 questions ouvertes. Le questionnaire est scindé en trois parties :

La première dépeint les caractéristiques de la population enquêtée (le sexe et l'expérience). La deuxième partie traite du recours à la langue maternelle et la troisième partie porte sur l'impact de recours à la langue maternelle sur l'apprentissage de l'apprenant.

1.2. Le public et le lieu de l'enquête

Il est nécessaire en premier lieu de mentionner les établissements dans lesquels nous avons travaillé et qui nous ont servi de terrain de collecte de données.

Nous avons mené une enquête auprès d'enseignants de la langue française au cycle primaire. Et plus précisément les enseignants des élèves de la 4^{ème} année primaire.

Nous avons soumis un questionnaire à 10 enseignants de FLE de différentes écoles primaires de la Wilaya de à Tizi-Ouzou.

- **Etablissement** : Amzal Ali **Commune** : Souk El Tenine **Daïra** : Maatkas / Tizi-Ouzou.
- **Etablissement** : Khales Mohammed Arezeki **Commune** : Souk El Tenine **Daïra** : Maatkas/ Tizi-Ouzou
- **Etablissement** : Ferhi Said **Commune** : Souk El Tennine **Daïra** : Maatkas/Tizi-Ouzou
- **Etablissement** : Chahid Ali **Commune** : Souk El Tennine **Daïra** : Maatkas/Tizi-Ouzou
- **Etablissement** : Miloudi Mohammed **Commune** : Souk El Tennine **Daïra** : Maatkas/Tizi-Ouzou .

Le questionnaire

Questionnaire destiné aux enseignants

Dans le cadre d'une recherche de master, nous réalisons un mémoire portant le titre « Le Recours à langue maternelle dans l'apprentissage du FLE ». Cas de la classe de langue 4^{ème} année primaire (AP).

Nous vous prions de répondre aux questions suivantes :

1. Sexe :

Masculin

Féminin

2. Nombre d'années d'enseignement :

3. Utilisez-vous la langue maternelle dans vos leçons :

Oui

Non

4. Les apprenants répondent-ils à vos questions en :

Français

Berbère

5. Vous recourez à la langue maternelle :

Parfois

Rarement

Souvent

6. Quel moyen utilisez-vous pendant l'explication de votre cours :

L'image

Les gestes

Les dictionnaires

La langue maternelle

7. Selon vous, le rôle de la langue maternelle dans l'enseignement /apprentissage est-il :

Essentiel

Facilitateur

Obstacle

8. A quel moment faites-vous recours à la langue maternelle :

Traduire certains mots

Expliquer les éléments culturels

9. A quel moment les apprenants ont-ils recours à la langue maternelle ?

.....

.....

.....

.....

10. Le recours à la langue maternelle peut-il influencer l'apprentissage du français langue étrangère ?

Oui

Non

Justifiez votre réponse :

.....
.....

2. Description de l'observations

Dans le but d'approfondir notre travail de recherche, nous avons assisté à plusieurs séances d'observation, dans deux classes de 4^{ème} année primaire, accompagnant d'une grille d'observation, dans laquelle nous avons montré : (l'utilisation ou non de la langue maternelle), afin de bien circonscrire notre étude pratique. Cette phase d'observation nous permet, également, de mieux découvrir le métier d'enseignement.

2.1. Présentation des classes observées (l'échantillon)

Pour recueillir nos données, nous avons sélectionné deux classes de 4^{ème} année primaire, langue étrangère, (chaque classe comporte environ 21 apprenants dont le sexe féminin est le plus dominant et d'un âge entre 8 ans et 9ans) avec lesquelles nous avons assisté.

Nous avons choisi ses deux classes, afin d'avoir une image bien claire sur l'emploi de la LM dans la classe de FLE.

2.2. Protocole expérimental de l'observation

Notre expérience s'est déroulée au primaire AIT ALI BELKACEM surnommé AMZAL ALI, située à la commune de SOUK EL TENINE wilaya de TIZI OUZOU, nous nous sommes présentées afin de recueillir les informations dont nous avons besoin pour notre recherche. Nous avons choisi deux classes de 4^{ème} AP, grâce à l'accord de l'enseignante qui nous a autorisé à assister à ses cours pour réaliser notre expérience. Nous avons fait des séances d'observation pour savoir si l'enseignante utilise la langue maternelle pendant le cours du français.

2.3. Les classes expérimentées

Pour bien réaliser notre enquête, nous avons choisi les mêmes classes observées, celle de 4^{ème} année primaire, langue étrangère, plus précisément la classe de 4^{ème} AP groupe A et 4^{ème} AP groupe B, où, le niveau des apprenants est presque le même. Ainsi, elles ont la même enseignante de français. Après avoir fini les trois séances d'observation, nous avons distribué un questionnaire aux enseignants.

L'analyse des réponses nous permet de répondre à notre problématique.

2.4. La grille d'observation

A partir des séances d'observations, nous avons conçu une grille qui nous permet de prendre en considération tous les points relatifs à notre thème de recherche qui se base sur 3 critères à savoir la fonction de recours à la langue maternelle pour connaître à quoi sert le degré de ce recours et le code utilisé mis à part dans la classe de langue.

Critères	Indicateurs
La fonction du recours	- Explication - renforcement de la compréhension - gestion de classe
Le degré de recours	-Rarement -parfois -souvent
Le code utilisé	-Berbère - français - autre

2.5. Le planning d'observation

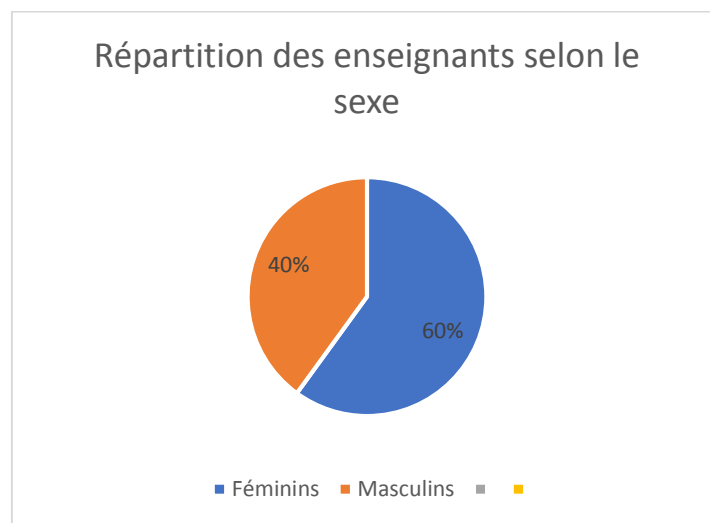
	Classe	Date	Durée	Activité
Séance	Groupe A	15 décembre	1h	-Entraînement de la compréhension de l'écrit et la dictée
Séance	Groupe B	20 décembre	1h	-Orale - vocabulaire
Séance	Groupe B	23 décembre	1h	Lecture

II. Présentation et analyse des résultats obtenus

Après avoir distribué le questionnaire aux enseignants et collecté les données. Nous allons à présent rendre compte des résultats de l'analyse.

- **Identification des enseignants**
- **Le sexe**

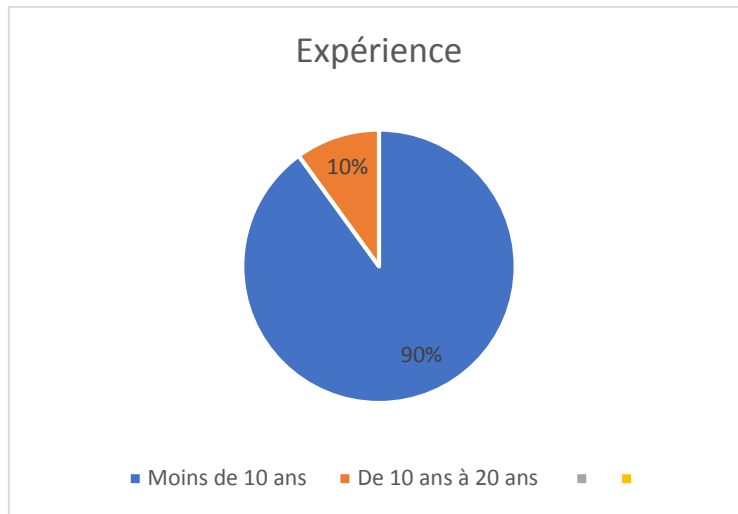
Cette partie du questionnaire devrait nous permettre de vérifier la répartition de l'échantillon entre femme et homme. Pour rendre compte des résultats, nous avons proposé le graphe suivant :



D'après ce schéma, nous remarquons que la majorité des enseignants interrogés sont de sexe féminin. Nous avons 60 % des enseignants sont de sexe féminin et 40 % de sexe masculin.

Dans notre Pays, l'enseignement est un métier choisi et largement dominé par les femmes, c'est un milieu professionnel majoritairement féminin. Ce phénomène social est peut-être dû à une vocation d'enseigner qui serait plus présente chez la femme que chez l'homme. En effet, l'enseignement exige de la patience, et un désir de transmettre l'éducation à l'enfant qui serait plus développé chez la femme.

- L'expérience



Commentaire

Nous constatons que 90 % des enseignants ont une expérience moins de 10 ans, tandis que 10 % ont une expérience de 20 ans.

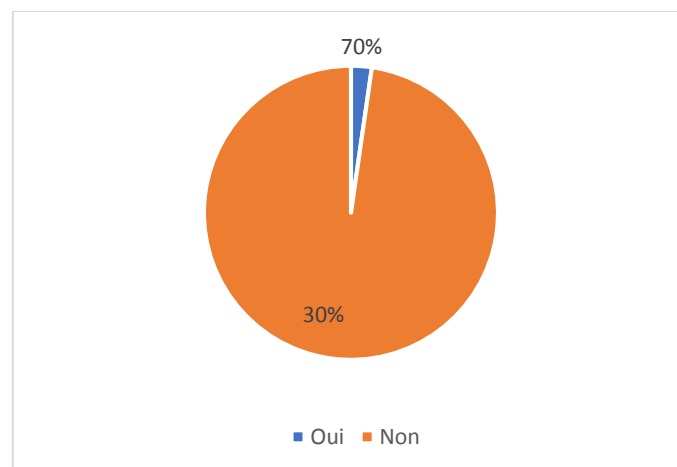
Les pourcentages obtenus indiquent que la majorité des enseignants de notre échantillon n'ont pas d'expérience dans le domaine de l'enseignement.

Question n ° 03

Utilisez-vous la langue maternelle dans vos leçons ?

Oui

Non



Graphique 03 : L'utilisation de la langue maternelle

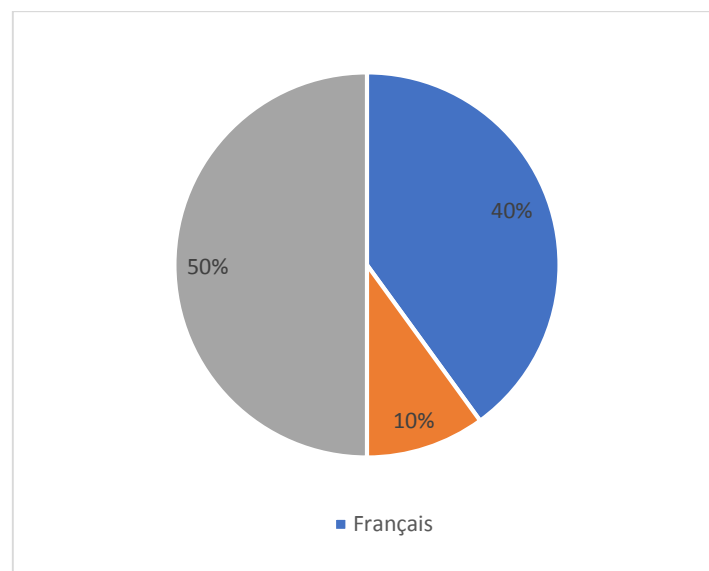
Nous constatons que (70 %) des enseignants recourent à la langue maternelle lors de la présentation des cours. Tandis que, (40%) des enseignants n'utilisent pas la langue maternelle pour expliquer le cours. Cela confirme nos hypothèses émises au début. Le plus grand nombre considère que l'utilisation de la langue maternelle est un moyen le plus efficace qui renforce la parole et facilite l'appropriation du FLE en classe de la 4^{ème} année primaire.

Question n °04

Les apprenants répondent-ils à vos questions en :

Français

Berbère



Graphique 04 : La langue utilisée par les apprenants

Commentaire :

A travers les réponses données par les enseignants, nous constatons que 50 % des apprenants utilisent l'alternance français-berbère pour répondre aux questions des enseignants, par contre 40% ne recourent pas à la langue maternelle, et seulement 10% répondent en berbère.

Les résultats obtenus indiquent que la plupart des apprenants alternent à la langue maternelle dans des situations bloquées pour répondre aux questions.

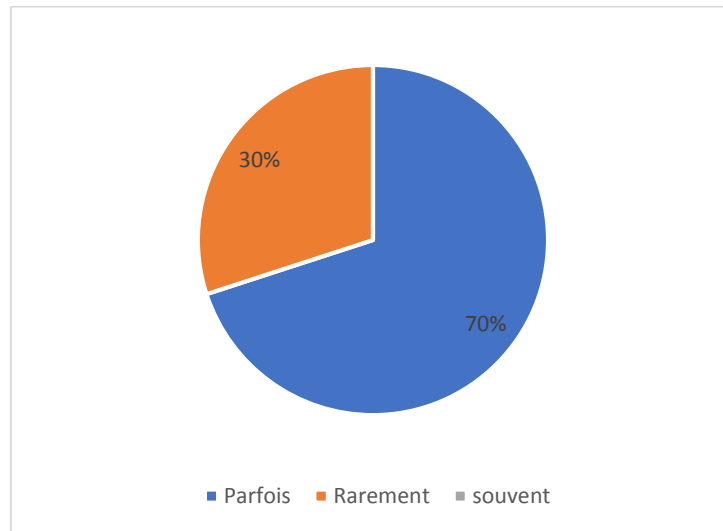
Question n°5

-Vous recourez à la langue maternelle :

Parfois

Rarement

Souvent



Graphique 05 : L'utilisation de la langue maternelle en classe

Analyse

Nous remarquons que 70 % des enseignants déclarent qu'ils utilisent la langue maternelle de temps à autre pendant le cours. Tandis que 30 % ont répondu qu'ils y réfèrent rarement.

Commentaire

D'après les réponses des enseignants montrent que la pratique du bilinguisme est présentée dans les cours du français, mais d'une manière modérée. Aucun d'entre eux utilisent la langue maternelle fréquemment toutes en essayant d'éviter le recours, seulement dans des situations de blocage.

Question 06

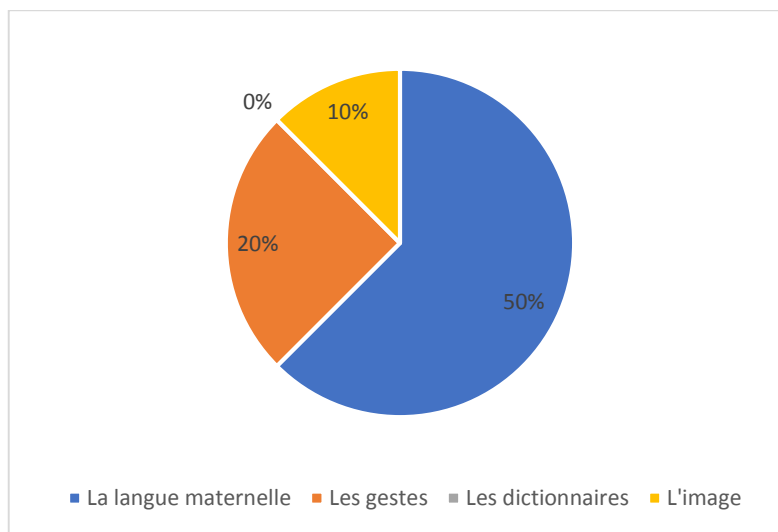
Quel moyen utilisez-vous pendant l'explication de votre cours :

L'image

Les gestes

Les dictionnaires

La langue maternelle



Graphique 06 : Différents moyens utilisés par les enseignants

Analyse

Nous constatons que (50%) des enseignants recourent à la langue maternelle lors de la présentation des cours. Tandis que le reste des enseignants utilisent la langue maternelle mais se réfèrent également à d'autres stratégies telles que les gestes et l'image. Nous remarquons aussi que les enseignants n'utilisent pas les dictionnaires pour expliquer leurs cours.

Commentaire

La majorité des enseignants a donc la conviction que la langue maternelle, est parmi les moyens les plus efficaces qui peut détendre l'atmosphère en classe, susciter l'intérêt de l'élève et le pousser à s'imprégner du cours.

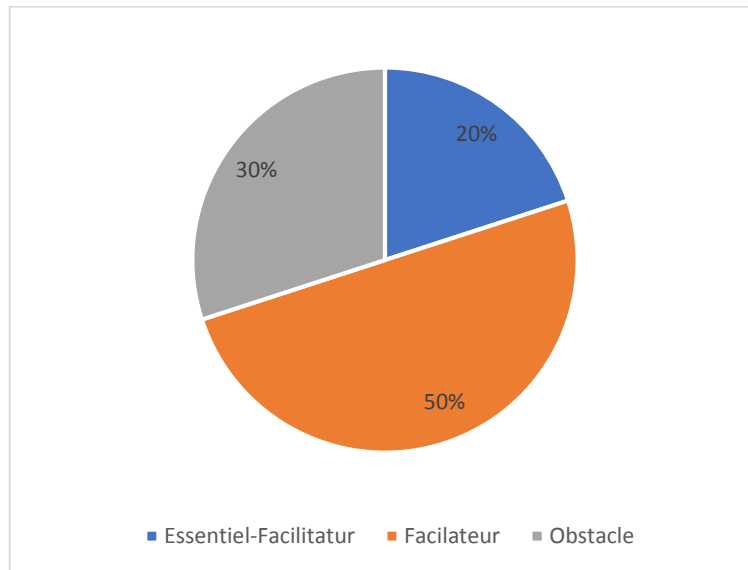
Question 07

Selon vous, le rôle de la langue maternelle dans l'enseignement /apprentissage est-il :

Essentiel

Facilitateur

Obstacle



Graphique 07 : Le rôle de la langue maternelle dans l'apprentissage des apprenants.

Analyse

Nous remarquons que 70% des enseignants interrogés considèrent la langue maternelle en classe comme un moyen indispensable, essentiel qui facilite la compréhension d'une langue étrangère et pour déclencher l'échange avec les apprenants. Quant au 30% des enseignants disent que le rôle de la langue maternelle dans l'enseignement apprentissage est facultatif.

Commentaire

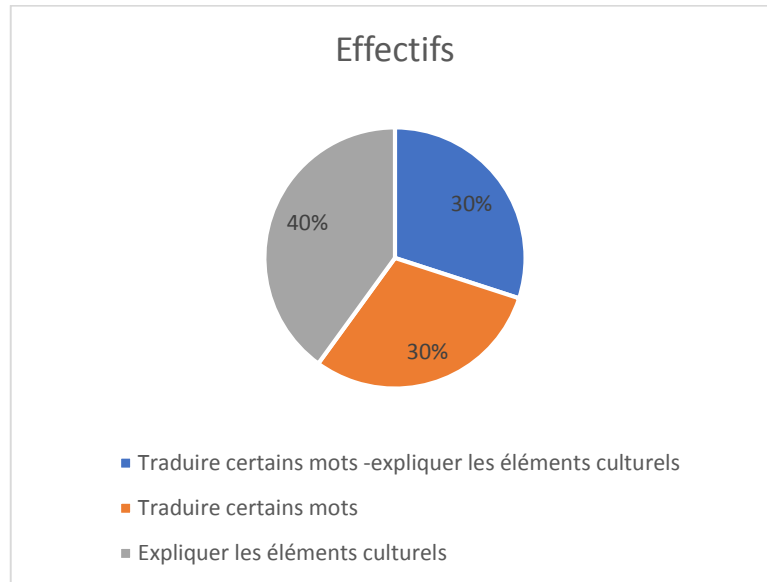
Compte tenu de ces réponses, on peut déduire que la langue maternelle joue un rôle multiple en classe qui permet à un grand nombre d'apprenants de participer au cours et de retenir le sens des mots plus vite. Cela confirme notre hypothèse que la langue maternelle est indispensable dans la transmission du message dans une classe de FLE.

Question n°08

A quel moment faites-vous recours à la langue maternelle :

Traduire certains mots

Expliquer les éléments culturels



Graphique 08 : Les différents moments de l'utilisation de la langue maternelle

Analyse

Les résultats obtenus, montrent que 70% des enseignants utilisent la langue maternelle pour traduire certains mots et expliquer les éléments culturels. Tandis que 30% l'utilisent la LM pour expliquer les éléments culturels.

Commentaire

La plupart des enseignants qui ont reçu le questionnaire affirment que lorsqu'ils expliquent un mot en recourant à la langue maternelle, la compréhension se manifeste vite chez l'apprenant. La langue maternelle permet donc de débloquent des situations difficiles en aidant l'enseignant à expliciter des notions compliquées que l'apprenant n'arrive pas à saisir.

Question n°09

A quel moment les apprenants ont-ils recours à la langue maternelle ?

- **L'avis des enseignants sur le moment où l'apprenant fait recours à la langue maternelle**

Les résultats obtenus à cette question ne peuvent pas être représentés par un tableau ou un graphique en raison de la longueur des réponses données par les enseignants. Le but de cette question était de savoir le moment où l'apprenant utilise la langue maternelle. Les résultats ci-dessous montrent que chaque enseignant a donné la réponse que lui a dicté son expérience dans le domaine de l'enseignement / apprentissage. En fait, chaque enseignant a sa propre vision de la question, en voici certaines réponses :

- Enseignant N°1 : « Les apprenants font recours à la langue maternelle en cas de « blocage ». Ils n'arrivent pas à s'exprimer facilement en langue française alors, ils font recours à la langue maternelle. »
- Enseignant N°2 : « Lorsqu'il ne trouve pas les termes adéquats pour s'exprimer en langue française et cela par manque au niveau du lexique »
- Enseignant N°3 : « Quand ils tombent avec des mots abstraits qu'on ne peut pas expliquer ni avec l'image, ni avec les gestes ex : acquisition, atteindre. »

Commentaire

Nous pouvons donc dire que les apprenants se trouvent la plupart du temps dans des situations bloquées pour s'exprimer, ainsi l'insuffisance des mots les oblige à recourir à la langue maternelle.

Question n°10

Le recours à la langue maternelle peut-il influencer l'apprentissage du français langue étrangère ? Justifiez votre réponse

Oui

Non

-L'influence de la langue maternelle :

	Oui	Non
Nombre 10	7	3
Pourcentage	70%	30%

A travers le tableau ci-dessus, nous remarquons que la majorité des enseignants considèrent le recours à la langue maternelle peut influencer l'apprentissage du français si l'utilisation de cette langue employée d'une façon excessive dans ce cas-là peut entraver l'apprentissage d'une langue étrangère et cela pour plusieurs raisons :

« Si le recours à la langue maternelle est souvent, il peut influencer négativement, car l'apprenant ne va pas s'améliorer, mais s'il se fait parfois, cela peut aider l'apprenant.

A mon avis, il faut le pousser à s'exprimer en français et non en langue maternelle sauf dans des cas extrêmes. »

« Il est important de connaître la langue maternelle de l'élève, car c'est une reconnaissance de son identité et de sa particularité. De plus la langue maternelle est un facilitateur pour l'acquisition. De plus la langue maternelle est un facilitateur pour l'acquisition d'une seconde langue. Plus un enfant maîtrise une langue ou deux, plus facile pour lui d'en apprendre une nouvelle. »

« Influencer positivement ou négativement : -Une influence positive en cas d'usage modéré qui sert à faciliter la compréhension du cours (transmettre le message).

- Une influence négative en cas d'usage excessif qui rend l'apprenant dépendant de cette langue (sinon le message ne passe pas).

2. Analyse des séances d'observation**Séance n°1 : compréhension de l'écrit et la dictée**

La première séance observée avec les apprenants de la 4^{ème} AP, groupe A était la séance de la compréhension de l'écrit et de la dictée, les élèves ont du mal à comprendre surtout quand il s'agit d'un texte qui nécessite l'explication de quelques mots et le recours à la traduction.

Le déroulement de la séance était comme suit :

Nous avons assisté au déroulement d'un cours en classe de langue avec la participation de 11 apprenants.

Nous nous sommes installées au fond de la classe dans la dernière table, l'enseignante a commencé son cours par saluer les apprenants, elle leur a demandé les intitulés du projet et de la séquence. L'enseignante invite les apprenants d'ouvrir les livres pour faire un entraînement de la lecture d'un texte déjà lu.

Par la suite, l'enseignante a fait une lecture magistrale d'un court texte intitulé : « Dans quel quartier habite les enfants », ensuite elle a demandé aux apprenants de faire une lecture silencieuse pendant cinq minutes afin de s'entraîner et faire un exercice.

- Pendant le cours l'enseignante parle en français tout en écrivant sur le tableau l'exercice en leur demandant de compléter un court texte ci-dessous par les adjectifs dans le but de toucher la bonne compréhension des apprenants :

La maison de Lina est dans le quartier Amirouche. La façade est, les balcons sont, la porte de la maison estet le toit est

- Une élève lève le doigt pour poser une question en lui demandant le sens du mot « **toit** ».
- L'enseignante interroge les autres, mais personne ne lui a répondu, elle doit alors traduire le sens de ce mot en berbère en leur disant (**sqef**), ainsi elle leur a demandé de lui donner la définition de la phrase, mais toujours la même chose aucun de ses apprenants participe, alors l'enseignante va immédiatement utiliser l'arabe classique en disant : El jumla(الجملة) et puis elle va passer à l'explication de la phrase en français.
- L'enseignante demande à ses apprenants : pourquoi on a écrit Lina et Amirouche avec la lettre majuscule ?
- Personne de ses apprenants n'a répondu.
- L'enseignante s'est énervée en disant (**Thetsem, kreth**) c'est-à-dire (vous êtes endormi, réveillez-vous).
- L'enseignante fait passer une élève au tableau pour lire le texte de l'exercice précédent afin de relever tous les verbes, mais l'élève est resté bloqué, puis l'enseignante interroge les autres en leur disant : ça veut dire quoi le verbe ? et personne n'a répondu.

- L'enseignante mise en colère en leur disant : **(oulachiken)** c'est-à-dire (vous n'êtes pas là) et pour expliquer le sens de verbe, elle a alterné d'utiliser une autre langue en disant : El fiʒl (الفعل).

Après avoir terminé la séance de compréhension de l'écrit et répondu aux questions posées

L'enseignante passe, par la suite à la dictée, elle a distribué les cahiers de classe, elle leur a demandé de laisser 4 colonnes pour la date et 6 colonnes pour l'activité, et certains apprenants n'ont pas compris.

- L'enseignante leur a dessiné les colonnes sur le tableau, elle leur a expliqué, pour mieux faire comprendre son message.
- L'enseignante commence de leur faire la dictée du texte déjà lu, après avoir fini, l'enseignante adresse à deux apprenants ; un qui va écrire sur le tableau et l'autre va lui faire la dictée.
- Le premier écrit le texte comme suit :

« La mesou de lina est don le cartyi Amirouche, la façade est jon, les balcon son ble, la porte de la méson est le toi est rouge ».

Quand l'élève écrit, l'enseignante l'a arrêté en lui demandant de mettre la virgule, l'élève ne sais pas le sens de ce mot, puis l'enseignante passe à la traduction en arabe classique en lui disant : El fassila (الفاصلة).

Une fois terminer, l'enseignante leur a demandé de réécrire le texte dans le but d'apprendre les mots parce que la majorité des apprenants ont commis beaucoup de fautes.

▪ **Interprétation des résultats**

Dans cette séance, l'enseignante explique son cours en français, elle ne recommande en aucun cas le recours à une autre langue, mais les apprenants n'arrivent pas à comprendre ses explications, elle était obligée donc de faire recourir en arabe ou le berbère pour expliquer certains mots ou pour passer l'information surtout la grammaire, car ce sont des élèves qui sont en début d'apprentissage.

Séance n°2 : oral et vocabulaire

Toujours au primaire AIT ALI BELKACEK, AMZAL ALI, mais cette séance de l'oral et vocabulaire est faite avec les apprenants d'une autre classe de 4^{ème}AP, groupe B, langue étrangère.

- L'enseignante a commencé sa séance avec des salutations pour attirer l'attention de ses apprenants, puis, elle a demandé à une élève la date du jour.

Ensuite, elle leur a demandé d'ouvrir les livres à la page 23 pour entamer la séance de la compréhension de l'orale, puis elle leur a présenté 2 vignettes.

- L'enseignante lit le dialogue intitulé : « Chez qui va Massinissa ? » ; qui correspond les 2 images qui existent dans le manuel et demande aux apprenants de fermer les livres et de l'écouter.

Après avoir fini la lecture, l'enseignante demande aux apprenants le sens de mot oncle, une élève prend la parole et répond : El khal (الخال).

- L'enseignante lui a dit : oui, mais comment l'appelle-t-on en français ?
- L'élève ne lui a pas répondu et l'enseignante explique qu'il s'agit de frère du père ou de la mère.
- Une élève lève son doigt et demande à son enseignante : ça veut dire quoi l'adresse ?
- L'enseignante essaie de leur expliquer en français le sens de ce mot en leur disant « la place où les personnes habitent » mais les apprenants n'arrivent pas à comprendre, puis elle reprend en arabe classique en leur disant : El *Junwan* (العنوان)
- L'enseignante fixe les 2 gravures au tableau et pose la question : où va Massinissa ?
- Les apprenants n'arrivent pas à comprendre sa question, puis l'enseignante passe à utiliser un autre moyen pédagogique que la langue maternelle, alors elle va utiliser la gestuelle pour débloquer la situation, juste après un élève lui demande de lui expliquer le sens de "chez" en lui disant avec sa langue maternelle : madame « **fhimghara acho lma3nas** » "chez".
- L'enseignante lui demande de faire une phrase complète en français, puis elle va traduire ce mot en berbère en leur disant : (**gher**).
- L'enseignante demande aux apprenants de regarder la gravure, puis elle les a interrogés en leur disant : où se trouve la maison de Majid ?

- Les apprenants regardent au tableau et certains essaient de répondre alors que les autres limite l'observation.
- Les apprenants avaient pris un peu de temps pour répondre, mais ils ont fini par le faire avec l'aide de leur enseignante et puis ils lui ont demandé l'explication de quelque mots non comprise tel que : ami, adresse ...et l'enseignante passe à l'explication en l'arabe classique.

L'enseignante demande aux apprenants le sens de mot "rue", personne n'a répondu, puis elle a fait recours à la langue arabe classique en disant :El šariġ(الشارع).

Une fois terminé, l'enseignante passe à la leçon de vocabulaire « Les mots de la même famille », d'abord l'enseignante a commencé la leçon par écrire le mot « pâtisserie » au tableau en demandant aux apprenants le sens de ce mot, un élève prend la parole et répond avec sa langue maternelle. Par la suite l'enseignante a commencé l'explication de la leçon en alternant le français et l'arabe classique pour expliquer le mot « partie » en leur disant :El juzʿ(الجزء), et l'expression « qui ne change pas » en leur disant :(our thetvedil ara) pour arriver à leur faire comprendre la leçon, puis elle leur a demandé d'écrire dans l'ardoise la partie commune du mot écrit au tableau , la majorité des apprenants n'ont pas compris, l'enseignante reprend l'explication en utilisant recours à une autre langue.

▪ **Interprétation des résultats**

Dans cette séance, l'enseignante a employé l'arabe classique par sa richesse et la stratégie la plus facile pour assurer la compréhension.

Séance 03 (lecture)

Toujours au primaire AIT ALI BELKACEM, AMZAL ALI, cette séance est consacrée à la lecture avec le groupe B de la classe précédente.

La séance a durée 1h, de 10h15 jusqu'à 11h15 où, les apprenants et l'enseignante travaillent sur un texte qui a pour titre « Jasmin ». Elle a débuté sa leçon en demandant à ses apprenants la date du jour, elle leur a annoncé que la séance sera consacrée à l'étude d'un texte qui s'intitule : « Jasmin ».

L'enseignante demande aux apprenants de prendre les livres à la page 26 et de dégager l'image de texte, puis elle leur a fait une lecture et elle a demandé à une élève de lire le texte. Après avoir fini la lecture, l'enseignante a posé des questions orales comme suit :

« Qui parle ? De quoi parle l'auteur dans le texte ? », l'enseignante attend la réponse, le silence règne en classe, aucun ne répond, elle reformule les questions ; « qui est l'auteur ? relevez-moi le titre de ce texte, les apprenants ne répondent toujours pas et l'enseignante interroge une élève en lui demandant le sens de l'auteur et l'élève essaie de répondre en disant : l'auteur c'est Jasmin , puis l'enseignante passe à l'explication en leur disant que Jasmin ce n'est l'auteur du texte, mais c'est une sorte de plante en disant El nabta(النبتة).Elle a demandé ensuite aux apprenants de lui donner le sens de « pays » même si dans une autre langue, un élève lève le doigt en répondant El balad (البلد).

L'enseignante interroge les apprenants en leur demandant : « comment vous savez que c'est l'auteur qui parle ? Par quel mot remplacé dans le texte ? les apprenants avaient pris un peu de temps pour répondre, mais ils ont fini par le faire avec l'aide de leur enseignante. Pour s'assurer que l'ensemble de la classe a compris, elle demande en français « vous avez compris ? », une élève lève le doigt pour poser une question :

- Madame je n'ai pas compris le sens de « réchauffe », puis l'enseignante reprend des passages du texte pour expliquer le sens de ce mot, elle utilise l'arabe classique et français en disant : ce mot signifie Ehyaə el šəʕur (حياء □ الشعور) qui veut dire « ranimer un sentiment ».

Ainsi, elle a continué de poser des questions à ses apprenants : « Quand l'auteur va faire le voyage ? » que veut dire le mot « sud » ?

Une élève répond : l'auteur va faire le voyage la veille, ensuite une élève lève le doigt pour poser la question car elle n'a pas compris « Madame que veut dire " la veille" », alors l'enseignante va traduire en kabyle ce mot en lui disant : « La3chaki ».

L'enseignante repose la deuxième question en adressant à un élève, puis il a essayé de répondre tout en se référant à l'arabe classique :El janub (الجنوب).

L'enseignante rajoute : « où se trouve Marseille ? », un élève répond : Marseille se trouve au départ, par la suite, l'enseignante explique : le départ c'est-à-dire El Rahil(الرحيل). Puis elle a expliqué que Marseille est une ville qui se trouve au sud de la France.

Au final, l'enseignante demande à ses apprenants, de relire le texte pour qu'ils puissent arriver à la bonne compréhension du texte.

Interprétation des résultats

La langue maternelle n'a été pas employée d'une façon exagérée dans cette leçon de la part de l'enseignante, dont elle a expliqué presque en arabe classique sa leçon pour confirmer que les apprenants ont tout compris.

▪ Séances d'observations

A la fin de cette observation non participante, nous avons remarqué que la langue maternelle et la langue seconde sont utilisées conjointement dans le discours de l'enseignante, pour remplir plusieurs fonctions : un moyen par lequel l'enseignante assure l'information pour que les apprenants puissent comprendre. Expliquer certains mots difficiles et renforcer la compréhension chez les élèves. Le degré de son emploi varie selon les besoins de communication, et d'une activité à une autre. Enfin, les élèves apprécient ce recours, et réagissent plus quant à l'emploi de la langue maternelle et la langue seconde.

A travers les différentes séances qu'on a assistées, on a remarqué que l'enseignante a utilisé la langue maternelle à plusieurs reprises. Donc, on peut déduire que la langue maternelle joue un rôle multiple en classe : elle facilite la tâche de l'enseignant, diminue le temps consacré à l'explication des mots et expressions difficiles.

Nous pouvons donc dire que l'utilisation de la langue maternelle en classe de FLE peut améliorer la compétence de la compréhension et l'apprentissage chez les apprenants et aide l'apprenant à acquérir la langue étrangère.

Conclusion partielle

A partir des résultats obtenus du questionnaire et de l'observation, nous pouvons soutenir que l'utilisation de la langue maternelle en classe de façon modérée s'avère qu'il est un outil pédagogique et d'enseignement du FLE qui aide l'enseignant à débloquent des situations d'incompréhension, expliquer, renforcer et transmettre le message aux apprenants. Il est donc impossible de négliger sa place dans une classe de langues, et de mettre en pratique un monolinguisme.

Dans la classe de FLE, la langue maternelle occupe une place importante. Son but pédagogique est de permettre de saisir le sens du message. En effet, elle est considérée comme

un moyen pour faciliter l'accès au sens et permet de garder et maintenir l'attention des apprenants sur l'enseignant.

En classe de langue, l'enseignant met en place diverses techniques pour aider l'apprenant dans la compréhension et la production orales et pour donner des informations sur la langue. En fait, l'activité en classe a pour objectif l'amélioration de la compétence langagière. Pour atteindre cet objectif, l'enseignant utilise la langue maternelle comme moyen de transmission et outil d'animation car la langue maternelle serve à capter l'attention des apprenants, à les convaincre et les intégrer dans le processus de l'apprentissage.

Enfin, nous avons constaté que le recours à la langue maternelle a été bénéfique pour l'appropriation de l'apprentissage qui serait comme une richesse à exploiter dans les classes de FLE.

Conclusion

Nous concluons notre travail par dire que tout au long de notre recherche nous avons essayé d'apporter des réponses à notre problématique, qui porte sur le recours à la langue maternelle dans l'apprentissage du FLE .

La langue maternelle en Algérie et particulièrement dans le cycle primaire, est toujours le centre d'interaction c'est pour cela que la didactique s'intéresse aux interférences des langues qui ont des différents systèmes comme dans notre cas : kabyle, arabe et français.

Notre objectif est donc clair, il vise à montrer l'utilité de la langue maternelle dont se sert l'enseignant pour rendre son cours facile et compréhensible, et créer des situations proches d'acquisition de la langue.

Nous sommes parties d'un constat dans lequel la langue maternelle occupe une place importante dans l'enseignement de français langue étrangère.

Dans la partie théorique, nous avons défini quelques notions en relation avec notre thème de recherche, telles que la langue maternelle, la langue étrangère, l'interlangue, l'emprunt...etc. Puis, nous avons évoqué les méthodes d'enseignement du FLE en Algérie.

Quant à la partie pratique à laquelle nous avons réservé une attention particulière, nous avons, dans un premier lieu, décrit les outils de l'enquête et la méthode suivie (questionnaire et observation participante). En second lieu, nous avons analysé et interprété des résultats obtenus pour savoir s'ils confirment ou infirment notre hypothèse de départ.

Nous pouvons dire que le recours à la langue maternelle d'un côté constitue un moyen important pour acquérir les éléments de base de la langue étrangère et ainsi surmonté les difficultés rencontrées. Cette approche d'enseignement peut influencer négativement les pratiques langagières des apprenants dans le cas où l'enseignant abuse dans son utilisation de la langue maternelle en classe.

L'apprenant est censé acquérir la langue maternelle de manière naturelle, sans difficulté et l'utiliser d'une manière spontanée. Cependant, Certaines situations de classe peuvent nécessiter le recours à cette dernière.

En effet, la classe peut devenir le lieu où la langue maternelle sert de repère notamment lors de réflexions métalinguistiques. Elle joue alors un rôle essentiel dans les apprentissages.

Comme nous l'avons développé dans la partie précédente, le recours à la langue maternelle sert par conséquent à l'enseignant d'appui pour le maintien de la communication ou d'aide à l'apprenant sur l'apprentissage de la langue vu qu'il est recommandé d'utiliser le minimum de la langue maternelle.

De plus à travers l'analyse des séances, nous avons constaté que par rapport aux programmes utilisés, il y a des moments où le recours à la langue maternelle s'impose surtout quand il s'agit d'une leçon sur la culture ou les traditions de l'apprenant.

À travers cette recherche expérimentale et à partir des hypothèses posées, Nous résumons les résultats auxquels nous nous sommes parvenus comme suit : la langue maternelle est un élément incontournable pour enseigner et apprendre une langue étrangère tel que le français et la transmission du savoir car elle facilite et permet une meilleure compréhension, Nous pouvons dire donc que les résultats de notre analyse confirment nos hypothèses de départ et savoir à quel point le recours à la langue maternelle dans une séquence d'apprentissage est important.

Nous souhaitons que notre modeste recherche puisse ouvrir la voie à d'autres recherches sur la communication non verbale en classe de langue plus conséquentes sur l'utilisation et la gestion des langues en classe de FLE.

Ouvrages

- Catellotti, V (2001), « D'une langue à autres : pratiques et représentations », Presses universitaires de Rouen et du Havre.
- Cyr P, Claude G. (1998), « Les stratégies d'apprentissage », Canada, CLE International.
- Castellotti, V. (2001) « La langue maternelle en classe de langue étrangère », Paris, CLE International.
- Cuq,J- P , Gruca Isabelle (2005), « Cours de didactique du français langue étrangère et seconde », nouvelle édition,PUG,France .
- Cuq,J-P(2009), « Cours de didactique du français langue étrangère et seconde »,Paris
- Dalia,M (1988), « Le français dans la réalité Algérienne », Paris ,Caridienne.
- Blanc J.H, & Blanc M. (1983), « Bilinguisme et Bilinguisme », L'université de virginie, P.Mardaga.
- Kanoua, S. (2008), « Culture et enseignement du Français en Algérie, Alger, Synergies.
- M'Hamsadji, Tounsi et all (2008), « Le nouveau manuel scolaire de la 3^{ème} année primaire, Mon premier livre de Français, ONPS,Alger.
- Selinker,J (1972), « Interlangue »Revue International Review of Applied Linguistics.

Dictionnaire

- Larousse (1994), dictionnaire de linguistique Didactique des sciences du langage.
- Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE International, paris, 2003.
- Dictionnaire des sciences de langage, Paris ,2004.

Références électroniques

- <https://fdocuments.fr/document/guide-du-manuel-de-francais-de-la-3eme-annee-primaire.html> consulté le : 12/11/2020 »
- <file:///E:/MUST%20PEINTURE/interlangue.pdf> consulté le : 23/11/2020
- <file:///E:/MUST%20PEINTURE/031cuq.pdf> consulté le: 23/11/2020
- <https://www.semanticscholar.org/paper/Besoins-et-risques-du-recours-%C3%A0-la-Langue-dans-la-%3A-Zarei-Shairi/df2dd831ab2671e2e49252aa3b76888a72a753fa> consulté le : 30/11/2020

- https://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/algerie_loi-08-04-2008.htm#:~:text=La%20loi%20du%2023%20janvier,principes%20fondamentaux%20de%20l%27%C3%A9ducation consulté le :15 /01/2021

Thèses et mémoires

- Isa ISMAIL MUBARAK MARZOUK,(2013), « le recours à la traduction et son rôle dans l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère à Bahrein », thèse doctorat, Université Paul Valéry-Montpellier III.
- ZINAI Loubna,(2017), « L'impact de la langue maternelle sur l'acquisition du FLE cas des apprenants de 5^{ème} année primaire », Mémoire master II , université Larbi Ben M'hidi , Oul El Bouaghi.
- ALEXANDREDEMCHENKO,(2008), « Le recours à la traduction par les apprenants adultes d'une langue seconde :Aide ou Andicap ? , Mémoire master II , Université de Québec à Montréal. KANOUA, S. Culture et enseignement du français en Algérie, édition Synergies, Alger, 2008, p88.

Annexes

Questionnaire destiné aux enseignants :

Dans le cadre d'une recherche de master, nous réalisons un mémoire portant le titre « Le Recours à langue maternelle dans l'apprentissage du FLE ». Cas de la classe de langue 4^{ème} année primaire (AP).

Nous vous prions de répondre aux questions suivantes :

1. Sexe :

Masculin

Féminin

2. Nombre d'années d'enseignement :

05

3. Utilisez-vous la langue maternelle dans vos leçons :

Oui

Non

4. Les apprenants répondent-ils à vos questions en :

Français

Berbère

5. Vous recourez à la langue maternelle :

Parfois

Rarement

Souvent

6. Quel moyen utilisez-vous pendant l'explication de votre cours :

L'image

Les gestes

Les dictionnaires

La langue maternelle

7. Selon vous, le rôle de la langue maternelle dans l'enseignement / apprentissage est-il :

Essentiel

Facilateur

Obstacle

8. A quel moment faites-vous recours à la langue maternelle :

Traduire certains mots



Expliquer les éléments culturels



9. A quel moment les apprenants ont-ils recours à la langue maternelle ?

Quand ils tombent avec des mots
obscurs qu'on peut pas expliquer ni avec l'image
ni avec les gestes et l'acquisition, atteindre

10. Le recours à la langue maternelle peut-il influencer l'apprentissage du français langue étrangère ?

Oui

Non

Justifiez votre réponse :

La langue maternelle facilite l'accès à la langue étrangère.

Questionnaire destiné aux enseignants :

Dans le cadre d'une recherche de master, nous réalisons un mémoire portant le titre « Le Recours à langue maternelle dans l'apprentissage du FLE ». Cas de la classe de langue 4^{ème} année primaire (AP).

Nous vous prions de répondre aux questions suivantes :

1. Sexe :

Masculin

Féminin

2. Nombre d'années d'enseignement :

3. Utilisez-vous la langue maternelle dans vos leçons :

Oui

Non

4. Les apprenants répondent-ils à vos questions en :

Français

Berbère

5. Vous recourez à la langue maternelle :

Parfois

Rarement

Souvent

6. Quel moyen utilisez-vous pendant l'explication de votre cours :

L'image

Les gestes

Les dictionnaires

La langue maternelle

7. Selon vous, le rôle de la langue maternelle dans l'enseignement / apprentissage est-il :

Essentiel

Facilateur

Obstacle

8. A quel moment faites-vous recours à la langue maternelle :

Traduire certains mots

Expliquer les éléments culturels

9. A quel moment les apprenants ont-ils recours à la langue maternelle ?

Lorsqu'il ne trouve pas les termes adéquats pour s'exprimer en langue française et cela par manque au niveau du lexique.

10. Le recours à la langue maternelle peut-il influencer l'apprentissage du français langue étrangère ?

Oui

Non

Justifiez votre réponse : parce qu'en employant des termes appartenant à la langue maternelle, l'enfant ne va pas enrichir son lexique et du coup il n'aura pas le bagage nécessaire pour s'exprimer aisément en français.

Questionnaire destiné aux enseignants :

Dans le cadre d'une recherche de master, nous réalisons un mémoire portant le titre « Le Recours à langue maternelle dans l'apprentissage du FLE ». Cas de la classe de langue 4^{ème} année primaire (AP).

Nous vous prions de répondre aux questions suivantes :

1. Sexe :

Masculin

Féminin

2. Nombre d'années d'enseignement :

20 ans

3. Utilisez-vous la langue maternelle dans vos leçons :

Oui

Non

4. Les apprenants répondent-ils à vos questions en :

Français

Berbère

5. Vous recourez à la langue maternelle :

Parfois

Rarement

Souvent

6. Quel moyen utilisez-vous pendant l'explication de votre cours :

L'image

Les gestes

Les dictionnaires

La langue maternelle

7. Selon vous, le rôle de la langue maternelle dans l'enseignement / apprentissage est-il :

Essentiel

Faciliteur

Obstacle

8. A quel moment faites-vous recours à la langue maternelle :

Traduire certains mots

Expliquer les éléments culturels

9. A quel moment les apprenants ont-ils recours à la langue maternelle ?

Ils ont recours à la langue maternelle, s'ils n'arrivent pas à s'exprimer, ou bien dans des échanges entre eux.

10. Le recours à la langue maternelle peut-il influencer l'apprentissage du français langue étrangère ?

Oui

Non

Justifiez votre réponse : Il est important de reconnaître la langue maternelle de l'élève, car c'est une reconnaissance de son identité et de sa particularité. De plus, la langue maternelle est un facilitateur pour l'acquisition d'une seconde langue. Plus un enfant maîtrise une langue ou deux, plus facile pour lui d'en apprendre une nouvelle.

Questionnaire destiné aux enseignants :

Dans le cadre d'une recherche de master, nous réalisons un mémoire portant le titre « Le Recours à langue maternelle dans l'apprentissage du FLE ». Cas de la classe de langue 4^{ème} année primaire (AP).

Nous vous prions de répondre aux questions suivantes :

1. Sexe :

Masculin

Féminin

2. Nombre d'années d'enseignement :

9 ans

3. Utilisez-vous la langue maternelle dans vos leçons :

Oui

Non

4. Les apprenants répondent-ils à vos questions en :

Français

Berbère

5. Vous recourez à la langue maternelle :

Parfois

Rarement

Souvent

6. Quel moyen utilisez-vous pendant l'explication de votre cours :

L'image

Les gestes

Les dictionnaires

La langue maternelle

Introduction

Première partie théorique

***L'emprunt et
l'enseignement du FLE***

Conclusion

Bibliographie

Deuxième partie pratique

Description de l'enquête et analyse des résultats